



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND
BULLETIN MUNICIPAL n° 349



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 mai 2025

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA.

Absent excusé : Serge SEGUIN, Laure PALLAUD et Denise MARSOT donnent respectivement procuration à Fabien CADOUX, Audeline MOMY et Didier AUBRY.

MOT DU MAIRE : RESERVER VOTRE SAMEDI 28 JUIN POUR UNE PHOTO DE TOUTE LA POPULATION à 14 h.

Le samedi 28 juin 2025, à 14 h vous êtes toutes et tous attendus devant l'église pour une grande photo de toute la population de Mercey et de Cottier pour marquer cette année 2025. Cette année 2025 est une année particulière, c'est 25 ans après l'année 2000 où nous avons réalisé une belle photo de ce genre.

25 est aussi le numéro de notre département du Doubs.

25 ans c'est aussi la durée de mon mandat de maire que je vais terminer en mars 2026, année des prochaines élections municipales.

Je serai le maire de cette commune qui aura duré le plus longtemps et je vous le dois, ainsi qu'à toutes les équipes municipales successives qui ont œuvré pour booster notre commune composée de deux villages, Mercey et Cottier qui se sont associés en 1973 pour ne former qu'une seule commune au destin commun.

Ce sera un formidable souvenir pour nous tous, habitants de cette commune dynamique, que nous souhaitons améliorer, rendre encore plus accueillante, plus belle.

Un photographe professionnel sera présent avec une très grande estrade, comme cela avait été réalisé en 2000.

Parlez-en autour de vous, venez avec votre famille qui habite à Mercey et à Cottier.

Nous comptons sur vous et c'est l'ensemble de notre conseil municipal qui vous invite, comme ce fut le cas en 2000 où la photo souvenir ci-dessous a été prise. Un pot de l'amitié sera partagé avec tous les participants.

Essayez de reconnaître les gens que vous connaissez.

POPULATION de MERCEY-COTTIER EN 2000



HOMMAGE A GUY JACQUOT : AU REVOIR GUY ET MERCI

Guy JACQUOT est décédé le 12 mai 2025. Il fut un homme actif, aimé et apprécié de tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Il aura marqué de son empreinte notre commune par de nombreuses actions.

Président de l'Association de Chasse Agréée de Mercey et de Berthelange, louvetier reconnu pour lutter contre les animaux tels que le ragondin de notre lagune et de nos ruisseaux.

Il avait créé la section de football destinée aux jeunes enfants de la commune qu'il a entraîné pendant de très nombreuses années, notamment avec l'aide de son fils Cyril.

Il a, avec d'autres plus jeunes, organisé les premiers tournois de foot intergénérationnels qui rassemblaient des équipes mélangeant des jeunes et des moins jeunes, avec pour objectif le respect et le plaisir.

Il a été celui qui a initié le vide grenier à Mercey avec l'aide de tous ses copains. Il a été décidé de pas organiser le vide grenier prévu cette année et de le reporter à une date ultérieure.



Il a été apprécié pour sa gentillesse, reconnu par sa carrure de sportif et par son sourire communicatif.

Sa famille a perdu un homme aimé, j'ai perdu un ami dévoué, serviable, attentif aux autres qui ne comptait pas son temps, qui surveillait notre forêt communale, qui avait toujours un mot gentil pour tous ceux qu'il croisait.

Il aimait les gens, il aimait la nature, il était un modèle pour beaucoup d'entre nous.

Nous saluons sa mémoire et nous lui disons merci.

Didier AUBRY

DELIBERATIONS

REVISION DU PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME- CHOIX BUREAU D'ETUDE

Les évolutions législatives et réglementaires depuis 2014, notamment la loi ELAN et la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, ainsi que la révision en cours du Schéma de Cohérence Territorial Besançon Cœur Franche-Comté, imposent une mise en compatibilité du PLU de notre commune avant ... 2026.

Les objectifs de la révision du PLU :

- Maîtriser le développement communal et son organisation urbaine,
- Pérenniser le développement économique en accord avec les objectifs du SCoT,
- Préserver les terres agricoles, les espaces naturels, le paysage et le patrimoine,
- Améliorer les modes de déplacements,
- Intégrer les risques naturels et technologiques liés au changement climatique.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour lancer la révision du PLU. Le bureau d'étude Initiatives A et D de Vesoul et Besançon a été choisi pour cette tâche. Une concertation publique sera mise en place.

PROPOSITION ACHAT TERRAIN

Une administrée propose la vente d'un terrain jouxtant un bâtiment communal d'une contenance d'environ 420 m².

Il est proposé que la commune achète ce terrain non viabilisé, situé en zone constructible à 60 €/m² et de prendre en charge les frais de bornage et de notaire, soit un total d'environ 32 240 €.

Le conseil municipal, exposé entendu, valide à l'unanimité, l'achat de la parcelle et la participation aux frais. Il charge Monsieur le Maire de ce dossier et autorise la signature des documents afférents.

PARTENARIAT POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il est proposé une convention de partenariat pour accentuer la lutte contre le frelon asiatique et ainsi obtenir tout au long de l'année des conseils, des interventions, des services.

Après discussions, à la majorité le conseil refuse le partenariat (8 Contre, 3 Abstention, 4 Pour).

PROJET 5b Rue de l'Eglise : « Aides aux Maires bâtisseurs »

L'Etat met en place un nouveau soutien financier intitulé « Aides aux Maires bâtisseurs » afin d'encourager la réalisation d'opérations de logement sans étalement urbain. Notre commune peut faire partie de ce programme avec son projet au 5 bis Rue de l'Eglise, et ainsi bénéficier d'une aide de 1 000 à 5 000 € par logement (suivant conditions).

Exposé entendu, le conseil municipal valide à l'unanimité la candidature du projet à l'obtention de cette subvention « Aides aux Maires bâtisseur » et charge Monsieur le Maire de remplir le dossier.

INFOS DIVERSES

DEJECTIONS CANINES : UNE QUESTION DE CIVISME

Les crottes de chien, sur les trottoirs et dans les parcs sont une nuisance que nous avons tous rencontrée. Bien que cela puisse porter bonheur de marcher dedans avec le pied gauche, il est indéniable que cela reste très désagréable. Pour éviter ces désagréments, il est essentiel que chaque propriétaire de chien fasse preuve de civisme en ramassant les déjections de son animal.



Ramasser les crottes de son chien est un geste simple qui contribue à la propreté et à la qualité de vie de tous. En faisant preuve de civisme, nous pouvons tous profiter de nos promenades sans avoir à regarder constamment le sol.

Pour rappel une amende de 68 € peut être dressée aux propriétaires ne ramassant pas les déjections de son animal laissées sur la voie publique.

CARTE AVANTAGES JEUNES

La Carte Avantages Jeunes est une carte à destination des moins de 30 ans qui permet aux jeunes de la région Bourgogne-Franche-Comté de pouvoir bénéficier de + de 3200 bons plans (gratuités et réductions) dans des domaines aussi variés que les loisirs, la culture, le sport ou encore la vie quotidienne.

Tous les habitants de la commune de moins de 30 ans peuvent avoir cette carte à 6€, au lieu de 10 € prix public, sur inscription impérative en Mairie avant le 30 juillet 2025 : mairie.mercey@orange.fr ou 03 81 58 24 52

RECENSEMENT CITOYEN :

Dans les trois mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans il est obligatoire de venir en Mairie effectuer son recensement citoyen. Cette première démarche citoyenne permet : d'accéder à la journée citoyenne, de se présenter aux concours et examens, d'être préinscrit sur les listes électorales.... Donc à 16 ans, rendez-vous en Mairie avec pièce d'identité et livret de famille !

TOURNOI DE BABYFOOT du 26 Avril 2025

L'ASLM (Amicale Sports et Loisirs de Mercey) en partenariat avec l'Association Babysontin ont organisé un tournoi de babyfoot le samedi 26 avril 2025. C'est dans la bonne humeur et au rythme des petites balles rondes que les participants ont pu s'affronter toute l'après-midi. Un grand Merci à Nicolas BEAZCUA président de l'ASLM, à Patrick NEHLIG de Babysontin, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour cette journée réussie.



EXPOSITION EPHEMERE du 1er juin 2025

Le dimanche 1er juin, une exposition éphémère était ouverte à la salle polyvalente pour mettre en lumière les œuvres d'artistes amateurs. Ce sont 15 talentueux et passionnés artistes qui ont présenté leurs œuvres : dessins, poteries, peintures, photographies, broderies ...

Merci aux artistes, Merci aux visiteurs et un grand merci à Denise MARSOT pour l'organisation de cette exposition.



à VOS AGENDAS

DIMANCHE 8 JUIN : VIDE GRENIER ANNULE

SAMEDI 28 JUIN : PHOTO DE LA POPULATION – 14h devant l'église

SAMEDI 12 JUILLET : FEUX D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE



Mairie MERCEY LE GRAND
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND



Permanences de Mairie :

Lundi 8h - 12h30 ; Mardi 8h - 18h ; Vendredi 8h - 12h.
03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr